

# L'AMIANTE DANS L'EAU POTABLE

Il n'existe pas de données probantes convaincantes faisant consensus selon lesquelles l'amiante ingéré dans l'eau potable serait nocif pour la santé.

## L'AMIANTE DANS LES CONDUITES D'EAU

L'**amiante** est une fibre naturelle auparavant utilisée pour la fabrication de produits robustes, durables et ignifuges.

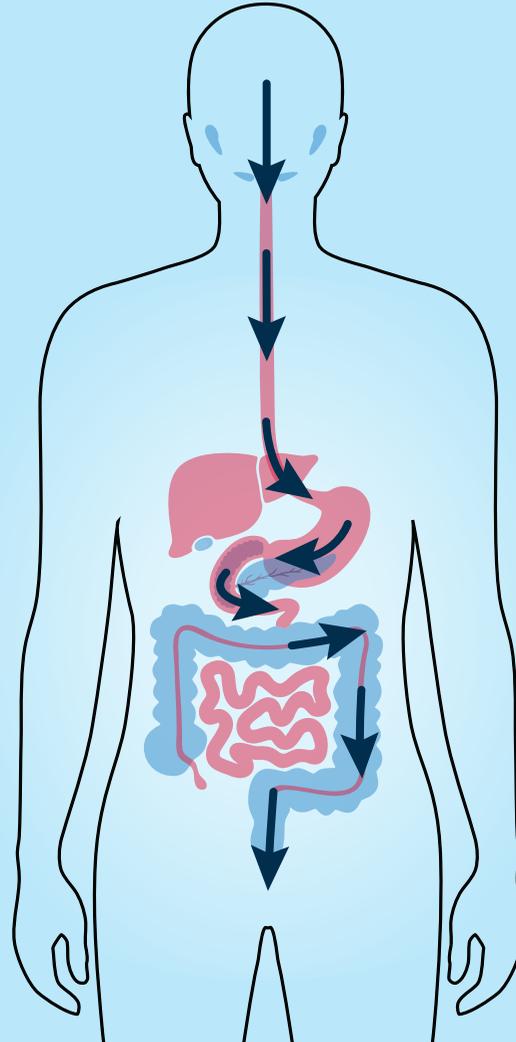
L'**amiante** peut se trouver dans les conduites en amiante-ciment utilisées pour l'alimentation en eau potable. Les conduites en amiante-ciment ont été introduites dans les réseaux de distribution d'eau du Canada entre les années 1940 et 1960. La mise en place de conduites en amiante-ciment a été en grande partie interrompue depuis les années 1970, mais il s'en trouve toujours dans divers réseaux de distribution d'eau potable au Canada.



## EFFETS SUR LA SANTÉ DE L'AMIANTE PRÉSENT DANS L'EAU POTABLE

Santé Canada et l'Organisation mondiale de la santé ont conclu qu'il n'existait pas de données probantes convaincantes faisant consensus selon lesquelles l'amiante ingéré dans l'eau potable serait nocif pour la santé.

Lorsque l'on boit de l'eau contenant des fibres d'amiante, on élimine ces fibres, principalement par les matières fécales. C'est pourquoi Santé Canada n'a pas établi de recommandations pour l'eau potable contenant de l'amiante.



## L'AMIANTE DANS L'EAU POTABLE

Les situations suivantes peuvent entraîner la libération de **fibres d'amiante** dans les sources d'eau potable :

- écoulement de résidus miniers,
- élimination incorrecte de déchets domestiques contaminés,
- contact du cours d'eau et de l'eau souterraine avec un substrat rocheux contenant de l'amiante.

Les processus de traitement d'eau standards peuvent effectivement éliminer les fibres d'amiante de votre eau potable.

Les conduites en amiante-ciment qui transportent l'eau potable peuvent également dégager de l'amiante.



## VOTRE EXPOSITION À L'AMIANTE PROVENANT DE L'EAU ET DES CANALISATIONS

Votre risque d'exposition à l'amiante en suspension dans l'air provenant de l'eau du robinet est très faible.

Des recherches ont montré que les pourcentages de fibres d'amiante qui se dégagent dans l'air à partir d'humidificateurs ou de douches sont très faibles.

Si vous croyez qu'il y a **de l'amiante dans votre maison**, vous pouvez faire vérifier la présence d'amiante par un professionnel avant d'entreprendre des travaux de rénovation ou de construction.

Dans de nombreuses régions, les sociétés de services publics doivent respecter des règlements stricts relativement aux différents types d'amiante avec lesquels leurs employés travaillent. Communiquez avec votre service d'eau si vous avez des questions sur les projets qui font intervenir des conduites en amiante-ciment.



Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'amiante, visitez le site [Canada.ca/santé](https://Canada.ca/santé) ou le site Web de l'Organisation mondiale de la santé